

**A vos agendas...**

Samedi 11 avril - 10h00-12h00

**École de Châtelain**Portes ouvertes  
et marché de producteurs locaux  
02 43 07 12 19

Dimanche 19 avril

**Les motards ont du cœur 53**Récolte de promesses de futurs  
donneurs de sang, d'organes...

Dimanche 3 mai

**Concours de pêche de l'école**Étangs de Vaubertron  
06 47 81 19 55Vendredi 29, samedi 30  
et dimanche 31 mai**Concours de belote  
du club des aînés**

Salle des fêtes

Dimanche 31 mai

**Vide grenier organisé par l'école**Terrain de foot de Châtelain  
Inscriptions 02 43 09 04 35  
ou 02 43 70 57 53

Vendredi 5 juin

**1ère étape des boucles  
de la Mayenne**D589/D105 en direction de Bierné  
Caravane 11h20 Coureurs 13h20

Samedi 6 juin 14h-17h

**Ballade Moto Club Évasion**Inscriptions au 06.76.65.66.37  
au profit de "LM Petits Pas"

Jeudi 18 juin 20h00

**Association Mil'Pat'****Randonnée de 9kms**

RDV Espace R. Cribier

Samedi 21 juin

**Kermesse école Ste Thérèse**Restauration proposée le midi  
Inscriptions 02 43 70 57 53

Dimanche 28 juin, à Coudray

**Randonnée pédestre, vélo et VTT****« la Castelcoudréenne »**Association cyclo  
Châtelain- Coudray  
Réservations 02 43 06 93 87

Dimanche 28 juin

**Course cycliste à Châtelain**A partir de 14 h 00  
Vélo club de Château-Gontier**Edito du Maire**

Un an déjà que l'équipe municipale est en place. Chacun a pris ses marques, s'imprégnant des dossiers nouveaux ou en cours.

Concernant la gestion pour les trois prochaines années, nous devons tenir compte des baisses de dotations de l'État associées à de nouvelles charges pour les communes.

A nous d'anticiper et de travailler pour être en capacité de maintenir notre situation financière et continuer de vous offrir des services de qualité et un cadre de vie comme vous l'aimez. Mutualisation et groupement d'achats avec d'autres communes seront une des réponses.

Les projets d'investissements seront modérés cette année, dans un esprit de prudence tenant compte de ces contraintes, des nouvelles normes à mettre en place et par le choix de ne pas avoir recours à un nouvel emprunt en 2015.

Aucun excès de pessimisme, je vous rassure, car comme je l'ai évoqué lors de la cérémonie des vœux, la force et la richesse de notre commune c'est vous tous.

Et avec le retour du printemps, l'agenda de Châtelain se remplit, nous fournissant de nombreuses occasions de partager d'agréables moments.

Merci à tous les élus pour le travail et le temps consacré aux affaires municipales, merci au personnel communal, et à tous ceux qui se mettent au service de notre collectivité, bénévolement ou professionnellement, ainsi qu'aux membres des différentes associations.

Laurence DESCHAMPS

**LE BUDGET**

Les recettes de la commune demeurent légèrement supérieures aux dépenses malgré la mise en place des mercredis loisirs.

La dette de la commune est conséquente, mais elle est due notamment aux travaux d'aménagement réalisés ces dernières années et que chacun apprécie (effacement des réseaux, complexe la fontaine, rue principale, lotissement du verger ...). Cependant, la commune dispose de parcelles dont la vente permettrait d'accroître de façon substantielle les ressources communales.

La baisse des dotations de l'État nous incite effectivement à la prudence concernant le budget 2015.

Les dépenses concerneront la voirie, le changement ou la mise en place de panneaux signalétiques, le renouvellement ou l'achat de matériel et l'avancement du dossier accessibilité. Une étude sera menée sur une restauration du clocher de l'église (des aides seront nécessaires).

Egalement, en parallèle d'un projet de l'école, la commune réfléchit à la mise en place d'une signalétique à destination des usagers du chemin des étangs de Vaubertron, indiquant la richesse de la faune et de la flore du site et l'intérêt de la préserver.

2014 Dépenses : 340 668,75 €

2014 Recettes : 341458,39 €



Répartition sur 100 € :

36 € charges de fonctionnement  
32 € charges de personnel  
23 € remboursement de la dette  
9 € travaux

51 € impôts et taxes  
27 € dotations de l'État  
22 € produits divers

## TRILOGIC

- Il arrive que des sacs jaunes soient laissés sur le trottoir lors de la collecte des déchets. Ils sont effectivement **refusés** quand ils contiennent des produits non recyclables, les agents posent alors un autocollant dessus. Que faut-il faire ? **Reprendre votre sac jaune et RETRIER !**  
Les erreurs habituelles : pots de produits laitiers, polystyrène, barquettes, sacs et films en plastique sont interdits. Si vous ne faites rien il sera finalement retiré par un agent, **Mais chaque année ces « inattentions » ont un coût très important : 360€ la tonne.**  
Afin de préserver l'environnement et maîtriser le montant de la redevance TRILOGIC (en diminuant les dépenses de traitement des déchets), **il est indispensable que chacun respecte les consignes de tri.**
- En cas de déménagement ou de changement dans la composition de votre foyer, merci de prévenir le Service Environnement de la CCPCG au 02 43 09 55 88.
- Autres Infos :
  - Des conteneurs de tri (papier et verres) sont à votre disposition à l'Espace Robert Cribier, rue principale. Merci de respecter les lieux en ne laissant aucun sac autour.
  - Les encombrants sont à déposer à la déchetterie :
    - Azé, ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et 14h à 18h

## CARTE LOISIRS 2015

La communauté de Communes du Pays de Château-Gontier vous propose des **tarifs réduits** pour vos loisirs (Le Carré : culture, tourisme. Le Palace : cinéma) sous la forme d'une carte loisirs.

Elle est **gratuite**, vous pouvez la retirer à la Mairie : vous munir d'une photo d'identité et d'un justificatif de situation (scolaires, étudiants et apprentis, demandeurs d'emplois, militaires, bénéficiaires RSA, CAE, Fonds National de Solidarité, Allocataires Adulte Handicapé)

## BIBLIOTHEQUE

Quelques petits changements concernant les prêts : depuis le 1er janvier 2015, chaque lecteur peut désormais emprunter

**4 livres, 2 revues et 1 DVD/CD** pour une durée de 4 semaines et cela toujours **gratuitement**. Ces modifications sont le fruit d'une volonté d'harmoniser les modalités de prêt sur toutes les bibliothèques de la communauté de communes.

N'hésitez pas à venir découvrir les romans, BD, documentaires, magazines et DVD.

**Les horaires** : Mercredi 16h-18h Samedi 10h-12h

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les beaux jours seront bientôt de retour. Quelques règles de civilité sont nécessaires pour goûter le plaisir de vivre à la campagne :

- Ne pas mettre la musique trop forte
- Ne pas déranger son voisinage lorsque l'on mange dehors
- Ne pas allumer de feu pour brûler détritres et déchets verts
- Respecter les horaires pour vos travaux de bricolage et jardinage (arrêté préfectoral du 15 juillet 2008) :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h00 14h00-19h30  
Samedi et mercredi 9h00-12h00 15h00-19h00  
Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

## Attention !

Nouveaux horaires d'accueil du **Centre des Finances Publiques de Château-Gontier**

A partir du 30 mars 2015

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h45-12h00 13h30-16h15

## SERVICE

Un dépôt de pain est assuré à la mairie les mardis, jeudis et samedis de 8h30 à 9h15.

Croissants, pains au chocolat et pâtisseries sur commande.

## ETAT CIVIL

Décès : Marie-Gabrielle MAUSSION le 24/01/2015